



COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 22 FÉVRIER 2017

DÉLIBÉRATION N° 2017-11

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GÉMAPI)

9 - Demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, du Conseil Départemental du VAL D'OISE, de la Région ÎLE-DE-FRANCE et de l'Agence Française pour la Biodiversité, concernant le marché public la réalisation de l'étude globale des milieux aquatiques des vallées du Croult, du Petit Rosne et de leurs affluents et l'élaboration d'un programme pluriannuel de restauration et d'entretien des milieux aquatiques (Marché n° 12-16-52)

Date de la convocation : le 15 février 2017,

Nombre de délégués en exercice : 70

Président de séance : Monsieur Guy MESSAGER – Président du Syndicat,

Secrétaire de séance : Cathy CAUCHIE - Commune de VILLERON.

Présents : 39

Gilles MENAT (commune de Baillet-en-France), Jean-Luc HERKAT (Commune de Bonneuil-en-France), Gilles BELLOIN et Joëlle POTIER (commune de Bouffémont), Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), Joséphine DELMOTTE (Commune de Chennevières-Lès-Louvres), Paul-Édouard BOUQUIN et Charles ABEHASSERA (Commune de Domont), Marcel BOYER (Commune d'Écouen), Ingrid DE WAZIERES (Commune d'Épiais-lès-Louvres), Alain BOURGEOIS Jean-Robert POLLET (Commune d'Ézanville), Daniel LOTAUT (Commune de Garges-lès-Gonesse), Christian CAURO et Gérard GRÉGOIRE (Commune de Gonesse), Anita MANDIGOU et Claudine FLESSATI (Commune de Goussainville), Guy MESSAGER (Commune de Louvres), Stéphane BECQUET (Commune de Mareil-en-France), Jean-Pierre LECHAPTOIS et Sylvain MAURAY (Commune de MOISSELLES), Geneviève RAISIN et Jean-Pierre LARIDAN (Commune de Montsoul), James DEBAISIEUX et Michèle BACHY (Commune de Piscop), Didier GUÉVEL (Commune de Le Plessis-Gassot), Bernard BESANÇON (Commune de Puiseux-en-France), Bernard VERMEULEN (Commune de Roissy-en-France), Roger GAGNE et Marc LEBRETON (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), David DUPUTEL (Commune de Saint-Witz), Antoine ESPIASSE (Commune de Sarcelles), Gérard SAINTE-BEUVE et Chantal TESSON (Commune de Le Thillay), Alain GOLETTA et Lionel LECUYER (Commune de Vémars), Christine PASSENAUD et Cathy CAUCHIE (Commune de Villeron), Maurice BONNARD (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents et représentés : 3

Alain CLAUDE (Commune de Louvres), à Guy MESSAGER (Commune de Louvres),
Richard ZADROS (Commune de Saint-Witz), à David DUPUTEL (Commune de Saint-Witz),
Bruno REGAERT (Commune de Vaud'Herland), à Gérard SAINTE-BEUVE (Commune de Le Thillay).

Présents sans droit de vote : 0

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GÉMAPI)

9 - Demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, du Conseil Départemental du VAL D'OISE, de la Région ÎLE-DE-FRANCE et de l'Agence Française pour la Biodiversité, concernant le marché public la réalisation de l'étude globale des milieux aquatiques des vallées du Croult, du Petit Rosne et de leurs affluents et l'élaboration d'un programme pluriannuel de restauration et d'entretien des milieux aquatiques (Marché n° 12-16-52)

EXPOSÉ DES MOTIFS

Dans la continuité du lancement de la procédure d'attribution et signature du marché public avec le(s) titulaire(s) concernant la réalisation de l'étude globale des milieux aquatiques des vallées du Croult, du Petit Rosne et de leurs affluents et l'élaboration d'un programme pluriannuel de restauration et d'entretien des milieux aquatiques (marché 12-16-52), il convient à présent de solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental du VAL D'OISE, de la Région ÎLE-DE-FRANCE et de l'Agence Française pour la Biodiversité.

Les crédits seront inscrits en recettes d'investissement dès lors que les subventions seront notifiées.

CECI EXPOSÉ

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'étude globale des milieux aquatiques des vallées du Croult, du Petit Rosne et de leurs affluents, et l'élaboration d'un programme pluriannuel de restauration et d'entretien des milieux aquatiques,

Vu le 10^{ème} programme de l'agence de l'eau de Seine-Normandie,

Vu le dispositif des aides du Conseil Départemental du VAL D'OISE,

Vu le dispositif des aides Régionales de la Région ÎLE-DE-FRANCE,

Vu le dispositif des aides de l'Agence Française pour la Biodiversité,

Considérant que cette étude revêt un objectif de protection et de valorisation du milieu naturel d'importance,

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GÉMAPI)

9 - Demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, du Conseil Départemental du VAL D'OISE, de la Région ÎLE-DE-FRANCE et de l'Agence Française pour la Biodiversité, concernant le marché public la réalisation de l'étude globale des milieux aquatiques des vallées du Croult, du Petit Rosne et de leurs affluents et l'élaboration d'un programme pluriannuel de restauration et d'entretien des milieux aquatiques (Marché n° 12-16-52)

LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET, À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES :

1 - Autorise le Président à solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental du VAL D'OISE, de la Région ÎLE-DE-FRANCE et de l'Agence Française pour la Biodiversité en vue de l'étude globale des milieux aquatiques des vallées du Croult, du Petit Rosne et de leurs affluents, et l'élaboration d'un programme pluriannuel de restauration et d'entretien des milieux aquatiques,

2 - Prend acte que le montant total de l'étude est de 250 000 € HT,

3 - Prend acte que les crédits seront inscrits en recettes d'investissement dès lors que les subventions seront notifiées,

4 - Et autorise le Président à signer tous les actes relatifs à ces subventions.

BONNEUIL-EN-FRANCE, le 22 février 2017

Guy MESSAGER,

Signé

Président du Syndicat,
Maire honoraire de LOUVRES.

Le Président du SIAH certifie le caractère exécutoire de la présente délibération affichée le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.